

**DEC121669DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Claudine Schmidt-Lainé, directrice de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des systèmes

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°111597DAJ du 25 juillet 2011 portant nomination de Mme Claudine Schmidt-Lainé aux fonctions de directrice de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des systèmes ;

**Vu** le projet de convention de création du Laboratoire International Associé (LIA) « LIA Next PV » entre l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris – ChimieParisTech, l'Ecole Supérieure d'Electricité (Supelec), l'Institut Polytechnique de Bordeaux, l'Institut National Polytechnique de Toulouse, l'Electricité de France (EDF), l'Ecole Polytechnique, l'Université Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Université Bordeaux 1, l'Université Paul Sabatier, le Research Center for Advanced Science and Technology de l'Université de Tokyo et le CNRS

**DECIDE :**

**Art. 1.** – Délégation est donnée à Madame Claudine Schmidt-Lainé, directrice de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des systèmes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de création du Laboratoire International Associé (LIA) « LIA Next PV » entre l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris – ChimieParisTech, l'Ecole Supérieure d'Electricité (Supelec), l'Institut Polytechnique de Bordeaux, l'Institut National Polytechnique de Toulouse, l'Ecole Polytechnique, l'Université Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Université Bordeaux 1, l'Université Paul Sabatier, la société Electricité de France (EDF), le Research Center for Advanced Science and Technology de l'Université de Tokyo et le CNRS.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 mai 2012

Alain Fuchs